



©Mike Dembeck

# CADRE DE GESTION DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES À LA RÉSERVE NATURELLE DE LA RIVIÈRE MALBAIE

## 2023-2028

Partenaires financiers:



## Table des matières

|     |  |    |
|-----|--|----|
| 1-  | CONTEXTE DU CADRE DE GESTION DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES PRATIQUÉES EN RIVIÈRE DANS LA RÉSERVE NATURELLE ..... | 3  |
| 2-  | ÉQUIPE DE PROJET.....  | 4  |
| 3-  | LIMITE GÉOGRAPHIQUE DU CADRE DE GESTION.....   | 5  |
| 4-  | SOMMAIRE DES CIBLES DE BIODIVERSITÉ ET LEUR VIABILITÉ.....   | 5  |
| 5-  | VISION D’INTENDANCE .....  | 7  |
| 6-  | OBJECTIFS DE CONSERVATION.....   | 7  |
| 7-  | SOMMAIRE DES ACTIVITÉS PERMISES.....   | 8  |
| 8-  | ACTIONS DE GESTION DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES À LA RIVIÈRE MALBAIE .....                                      | 9  |
| 9-  | SOMMAIRE DE L’EFFICACITÉ DU SUIVI.....   | 13 |
| 10- | PLAN DE MARKETING SOCIAL .....   | 15 |
|     | 11.1 Clientèles cibles: .....  | 16 |
|     | 11.3 Plan stratégique de marketing social.....   | 20 |
| 11- | PLAN DE COMMUNICATIONS.....  | 21 |
| 12- | PLAN D’INTERVENTION EN CAS DE DÉBORDEMENT.....   | 25 |
| 13- | Annexes.....   | 26 |
|     | Annexe 1 : Plan d’affichage et de sécurité sur le site .....   | 26 |
|     | Modèles de panneaux.....   | 32 |
|     | Annexe 2. Rapport sur les changements de comportement à la rivière Malbaie en 2022 et 2023. ....             | 33 |
|     | Annexe 3. Localisation des panneaux.....   | 37 |
|     | Annexe 4. Grands thèmes en marketing social .....  | 38 |
|     | Échelle de changement de comportement en marketing social .....  | 38 |

# 1- CONTEXTE DU CADRE DE GESTION DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES PRATIQUÉES EN RIVIÈRE DANS LA RÉSERVE NATURELLE

---

Conservation de la nature Canada (CNC) travaille depuis près de 20 ans pour la conservation de la rivière Malbaie et du saumon en y acquérant des propriétés de grandes valeurs écologiques. Cependant, la fréquentation du site par la communauté, le manque d'encadrement structurant et de sensibilisation a engendré une dégradation des milieux naturels notamment le milieu riverain.

La réserve naturelle de la rivière Malbaie, d'une superficie de 327 ha, comprend des propriétés protégées par CNC le long de la rivière et sur une partie de son lit. Pendant la saison estivale, les fosses à saumon sont fréquentées par un grand nombre de baigneurs pour se rafraîchir. Les impacts des baigneurs sur les milieux riverains et aquatiques des rivières sont peu documentés. En effet, il est difficile d'évaluer l'impact individuel des activités aquatiques sur le cycle de vie du saumon en raison de la diversité des menaces tant en mer qu'en eau douce (MFFP, 2022). Cependant, la fréquentation du site tant dans la rivière que sur ses rives et les menaces potentielles pour le saumon incitent CNC et ses partenaires à structurer et bonifier le cadre de gestion de cette réserve naturelle.

En 2023, CNC a développé un projet de gestion active des usages récréatifs pratiqués à la réserve naturelle de la rivière Malbaie, une rivière à saumon, en collaboration avec des acteurs locaux du milieu et des experts dans le domaine de la conservation du saumon via des ententes de financement avec la Fondation pour la conservation du saumon atlantique et Habitat faunique Canada. Ce projet a comme objectifs de 1- Élaborer un cadre de gestion des usages dans la réserve naturelle en collaboration avec des acteurs du milieu; 2- acquérir de nouvelles connaissances sur l'utilisation de la rivière par le saumon atlantique et y adapter les interventions de gestion; 3- sensibiliser les utilisateurs à la fragilité du milieu et restreindre leur nombre au site de baignade.

Pour la gestion de ses propriétés dans un projet d'intendance spécifique, CNC utilise à l'interne un plan de gestion qui est mis à jour aux cinq ans. Le présent cadre de gestion des activités récréatives pratiquées en rivière se veut une annexe de ce plan de gestion et sera quant à lui consacré exclusivement à l'encadrement des activités récréatives pratiquées en rivière. Ces activités sont la baignade, la planche à pagaie, le kayak, la détente et l'observation de la nature en milieu riverain. La pêche quant à elle n'est pas permise dans la réserve naturelle.

## 2- ÉQUIPE DE PROJET

**TABEAU 1** : Équipe de projet et conseillers

| Organisation   | Prénom         | Nom               | Titre  | Rôles  |
|--|----------------|-------------------|--|--|
| Conservation de la nature - Québec   | Camille        | Bolduc            | Chargée de projets   | Responsable de la rédaction et de la mise en œuvre du Plan   |
| Conservation de la nature - Québec   | Éloïse         | Le Stum-Boivin    | Coordonnatrice de projets  | Responsable de la rédaction et de la mise en œuvre du Plan   |
| Conservation de la nature Canada - Québec  | Kateri         | Monticone         | Directrice Conservation stratégique et Innovation                      | Conseillère  |
| Conservation de la nature Canada - National  | François       | Duclos            | Conseiller principal, planification de l'utilisation par les visiteurs | Conseiller   |
| Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA)   | Pierre-Olivier | Fortin            | Directeur des opérations   | Comité de suivi du plan de gestion   |
| Ville de percé   | Ghislain       | Pitre             | Urbaniste  | Comité de suivi du plan de gestion   |
| Association de gestion halieutique autochtone Mi'gmaq et Wolastoqey (AGHAMW)                                     | Sandra         | Autef             | Chargée de projet  | Comité de suivi du plan de gestion et consultant pour le suivi du patron de montaison du saumon atlantique |
| Première Nation Mi'gmaq de Gespeg  | Guylain        | Cotton            | Coordonnateur chasse et pêche  | Comité de suivi du plan de gestion   |
| Conseil de l'eau Gaspésie sud (CEGS)   | Judith         | Rondeau-Chalifoux | Directrice adjointe  | Comité de suivi du plan de gestion   |
| Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs (MELCCFP) | Valérie        | Bujold            | Biologiste   | Comité de suivi du plan de gestion   |

### 3- LIMITE GÉOGRAPHIQUE DU CADRE DE GESTION



Figure 1 : Localisation de la Réserve naturelle de la Rivière Malbaie concernée par le cadre de gestion des activités récréatives en rivière.

### 4- SOMMAIRE DES CIBLES DE BIODIVERSITÉ ET LEUR VIABILITÉ

Tableau 1: sommaire des cibles de biodiversité et leur viabilité

| Cible de biodiversité    | Rivière Malbaie   | Saumon atlantique  |
|--------------------------|---|--|
| Justification écologique | Rivière à saumon atlantique (Malbaie) libre d'une structure de gestion pour la pêche. La rivière Malbaie régit la dynamique écologique des autres cibles de biodiversité. Elle assure la pérennité des populations de poissons anadromes et catadromes du territoire et est fréquentée par plusieurs espèces en situation précaire. L'intérêt écologique de cette cible se trouve à la fois au niveau du milieu aquatique et riverain.  | Espèce jugée préoccupante selon le COSEPAC (2011). La rivière Malbaie est reconnue comme une rivière à saumon où ce dernier vient frayer (MRNF, 2010).   |
| Taille                   | <b>Bonne.</b> Rivière d'une largeur moyenne de dix mètres sur 4,7 km de de long. Le niveau de l'eau est généralement bas en période d'étiage, mais les crues automnales et parfois estivales permettent des conditions favorables à la montaison du saumon dès le mois d'août. De par sa taille, la rivière Malbaie accueille normalement un faible nombre de saumon lors de la montaison en comparaison aux rivières à saumon de Gaspé et celle-ci est considérée comme tardive. | <b>Bonne.</b> Nombre de saumons en montaison dans la rivière fluctue entre 47 et 397 entre 1993 et 2023. En 2023, 132 saumons ont été dénombrés à la fin septembre (MELCCFP). Les fluctuations au niveau du nombre de montaisons sont fréquentes et ne mettent pas en péril la viabilité de cette cible dans la rivière Malbaie. L'effectif varie parfois considérablement d'une année à l'autre. Il est difficile d'y observer une tendance sur plusieurs années en raison du cycle de vie complexe du saumon autant en mer qu'en eau douce, ainsi que la diversité des menaces qui peuvent affecter la taille de la population. De |

|                      |  |  |
|----------------------|--|--|
|                      |  | ce fait, le dérangement du saumon lors des activités récréatives pratiquées en rivière et pendant la période d'étiage est suspecté d'affecter en partie la taille de la population, mais celle-ci n'est pas confirmé.  |
| Condition            | <b>Bonne</b> . Dans son ensemble, la rivière Malbaie est en bonne condition. L'eau est de bonne qualité. Quelques modifications ont eu lieu au niveau de la localisation des fosses à saumon au cours des dernières années en raison des crues printanières, mais cela n'empêche pas la montaison du saumon. | <b>Bonne</b> . En 2023, quelques saumons ont été observés avec un champignon, potentiellement le saprolegnia. Celui-ci pourrait entraîner la mort de certains saumons plus affaiblis. Cette infection est cependant assez commune en rivière à l'automne et n'est pas envahissante. Lorsque le saumon retourne en mer, il est débarrassé du champignon.  |
| Contexte environnant | <b>Bonne</b> . Quelques perturbations (route et sentiers VTT) sur de petits tronçons de berges. Pollution diffuse en zone résidentielle, mais somme toute, la rivière a une bonne connectivité avec l'ensemble des milieux humides du secteur et le barachois de Malbaie.                                    | <b>Passable</b> . La majorité des facteurs environnementaux influençant les populations de saumons atlantiques se situe à l'extérieur des propriétés de CNC. La cause principale du déclin des populations se situe au niveau du faible taux de survie en mer. Les populations sont aussi menacées par les changements climatiques et environnementaux dans les océans, les pêches récréatives et illégales, les obstacles en eau douce comme les barrages, l'agriculture, l'urbanisation, l'aquaculture et les espèces envahissantes. |
| Rang de viabilité    | <b>Bonne</b>   | <b>Bonne</b>   |

BUTS :

Pour chacune des cibles, un but a été déterminé afin d'identifier le statut désiré de celles-ci après 5 ans, soit la durée de la vision.

**Rivière Malbaie** : D'ici le 1<sup>er</sup> mai 2028, la longueur de la bande riveraine dégradée par les activités récréatives est réduite de 20% et les 4 accès à fermer ne sont plus utilisés.

**Saumon atlantique** : D'ici le 1<sup>er</sup> mai 2028, le nombre de saumons atlantiques comptés en montaison à la rivière Malbaie demeure au-dessus de 100 saumons annuellement et ils maintiennent leur fréquentation dans au moins 3 fosses sur 6 situées dans la zone fréquentée par les usagers à la Réserve naturelle de la rivière Malbaie.

## 5- VISION D'INTENDANCE

---

La vision d'intendance a été élaborée en partenariat avec le comité de suivi du projet composé de la FQSA, MELCCFP, AGHAMW, CEGS, la Ville de Percé et la Nation Micmac de Gespeg.

***En 2028, le milieu aquatique, le lit de la rivière et la bande riveraine dans la réserve naturelle de la rivière Malbaie sont conservés dans un état naturel permettant son utilisation optimale par la faune terrestre et aquatique surtout le saumon atlantique.***

***Basée sur des données scientifiques à la fois sociales et biologiques, la gestion active et collaborative du site est un modèle de succès qui permet de limiter l'impact des activités récréatives pratiquées par la communauté sur les milieux naturels et le saumon atlantique.***

***Les visiteurs fréquentant le site sont sensibilisés au statut exceptionnel de la réserve naturelle et ont des comportements responsables et engagés qui contribuent à sa protection et à l'harmonisation des usages à long terme.***

## 6- OBJECTIFS DE CONSERVATION

---

1. Maintenir les caractéristiques naturelles et les processus écologiques des propriétés à perpétuité afin de préserver la qualité des habitats fauniques et floristiques;
2. Favoriser le rétablissement des espèces en situation précaire dans le secteur de la rivière Malbaie par le biais d'actions de sensibilisation, de conservation et d'acquisition de connaissances;
3. Assurer la surveillance et l'entretien des propriétés avec la collaboration des communautés, des partenaires et des groupes locaux dans le respect du voisinage et de l'environnement du secteur de la rivière Malbaie;
4. Acquérir et améliorer les connaissances scientifiques sociales et biologiques concernant le saumon atlantique et son écosystème en plus des menaces anthropiques potentielles sur l'intégrité du territoire.

## 7- SOMMAIRE DES ACTIVITÉS PERMISES

Tableau 2: Sommaire des activités permises sur le site, en lien avec l'accès à la rivière

| Activité  | Valorisée, tolérée ou non permise | Commentaires sur l'activité (ex. conditions, parties impliquées, date de début/de fin)  |
|---|-----------------------------------|---|
| <b>Activités commerciales</b>                           |                                   |   |
| Activité touristique commerciale                        | Non permise                       | Il n'y a pas plus d'exploitation à la pourvoirie Malbaie.   |
| <b>Science, éducation et appréciation du patrimoine</b> |                                   |   |
| Appréciation de la nature et observation de la faune    | Valorisée                         | Ex : Aménagement d'un sentier et d'un point de vue pour apprécier le paysage et l'observation de la montaison du saumon   |
| <b>Activités et installations récréatives</b>           |                                   |   |
| Camping   | Non permise                       |   |
| Pêche   | Non permise                       | Non permis dans la Réserve naturelle. Permis plus en amont dans la rivière Malbaie avec obligation de remettre à l'eau le saumon. Dans le barachois de Malbaie c'est interdit |
| Canoë et kayak de rivière                               | Tolérée                           | Autorisée en dehors de la période de montaison du saumon atlantique. Les accès autorisés se situant uniquement sur les parcelles Greiner.                                     |
| Baignade  | Tolérée                           | Autorisée en dehors de la période de montaison du saumon atlantique. Les accès autorisés se situant uniquement sur les parcelles Greiner.                                     |

# 8- ACTIONS DE GESTION DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES À LA RIVIÈRE MALBAIE

Figure 2: Chaîne des résultats générés par Miradi pour les cibles, menaces, facteurs contributants et stratégies.



Tableau 3 : Plan d'actions

| Catégorie d'actions  | Actions  | Porteurs (en gras) et collaborateurs | Objectifs   | Année de réalisation |           |           |
|--|--|--------------------------------------|---|----------------------|-----------|-----------|
|  |  |                                      |   | 2023-2024            | 2024-2025 | 2025-2026 |
| <b>Stratégie 1.</b> Sensibiliser les usagers à l'aide d'agents de sensibilisation et les gardiens du territoire, ainsi que par des outils de sensibilisation |  |                                      |   |                      |           |           |
| 1.2<br>Protection de ressource et d'habitat  | Présence de gardiens du territoire et d'agents de sensibilisation sur le site pour faire respecter les restrictions en cours (interdiction de fumer, de boire de l'alcool, faire jouer de la musique et interdiction de baignade à partir du début de la montaison du saumon). | <b>CNC,</b><br>Gespeg                | La surveillance du site est améliorée par la présence d'un.e gardien.ne du territoire et de deux agent.es de sensibilisation 5 à 7 fois par semaine.<br>La présence sur place de ces agents est accrue dans les jours suivant la fermeture du site à la baignade, en début de montaison.<br>La présence de baigneurs en période de montaison est évitée.  | X                    | X         | X         |
| 4.3<br>Sensibilisation et communication  | Sensibiliser 4 propriétaires riverains à une fosse à saumon à proximité de la réserve naturelle  | <b>CNC</b>                           | 4 propriétaires connaissent maintenant la mission de CNC et le travail qui est réalisé à la réserve naturelle de la rivière Malbaie pour la conservation du saumon et de son habitat.<br>Les propriétaires riverains à des fosses comprennent le rôle qu'ils ou elles peuvent avoir sur la conservation du saumon et de son habitat.<br>Par la conservation volontaire, l'habitat du saumon est amélioré sur une plus grande superficie à l'extérieur de la réserve naturelle |                      | X         |           |
| 4.3<br>Sensibilisation et communication  | Sensibiliser les usagers sur les suivis effectués sur la rivière Malbaie pour mieux connaître le patron de montaison du saumon et comprendre les mesures de gestion mis en place.  | <b>CNC,</b><br>Gespeg                | Les usagers sont sensibilisés aux suivis en cours dans la rivière, notamment la mesure du niveau de l'eau.<br>Les usagers sont sensibilisés au fait que le niveau de l'eau dans la rivière peut avoir des répercussions sur la sécurité du site (baignade dangereuse) et sur le début de la montaison du saumon.<br>Des Allié.es au projet sont recrutés lors des suivis et pourront ensuite être sollicités à certains moments comme des corvées de nettoyage.               | X                    | X         | X         |

| Catégorie d'actions  | Actions  | Porteurs (en gras) et collaborateurs | Objectifs  | Année de réalisation |           |           |
|--|--|--------------------------------------|--|----------------------|-----------|-----------|
|  |  |                                      |  | 2023-2024            | 2024-2025 | 2025-2026 |
| <b>Stratégie 2.</b> Réaliser et mettre en œuvre un plan de marketing social et de communication dans le but d'engager les usagers dans la conservation du milieu naturel (affichage compris) |  |                                      |  |                      |           |           |
| 1.2<br>Protection de ressource et d'habitat  | Suivre le changement des comportements des usagers - analyse des données du compteur piéton, d'un sondage aux usagers et des observations sur le site.             | <b>CNC,</b><br>Comité de suivi       | Le portrait des changements des comportements des usages est précisé en comparant les données de 2022, 2023 et 2024.<br>Un bilan après 3 ans est réalisé et les mesures de contrôle sont réajustées.<br>Les données de 2024 démontrent une appréciation générale des mesures mises en place.   | X                    | X         | X         |
| <b>Stratégie 3.</b> Aménager le site pour fermer des accès à la rivière, cibler des accès autorisés et promouvoir d'autres usages que la baignade  |  |                                      |  |                      |           |           |
| 2.1<br>Gestion de site   | Mettre à jour l'affichage des restrictions en vigueur incluant le nombre de places de stationnement disponibles  | <b>CNC</b>                           | Les panneaux de signalisation sont réalisés et installés.<br>Les usagers sont au courant des restrictions en vigueur sur la propriété et comprennent leur signification (ex. réduction des déchets, quiétude sur le site et capacité maximale sur le site).<br>Les usagers sont au courant des restrictions en vigueur sur la propriété et comprennent leur signification (ex. réduction des déchets, quiétude sur le site et capacité maximale sur le site).<br>Les usagers sont préparés à la fermeture du site lorsque les saumons débiteront leur montaison.<br>Le contrôle du nombre de places de stationnement permet de maintenir un maximum de 20 personnes en même temps sur le site.<br>Les avertissements (oral ou sur papier) aux usagers ne respectant pas les consignes permettent un changement de comportement au courant de l'été et le respect du règlement. | X                    | X         |           |
| 2.1<br>Gestion de site   | Fermer 230 mètres de sentier et 2 accès à la rivière par de l'affichage et de la restauration. Aménager des accès autorisés à l'aide de mobiliers et de barrières. | <b>CNC</b>                           | Les nouvelles infrastructures (banc en bois, table à pique-nique, aménagement d'un point de vue sécuritaire) permettent aux visiteurs un accès à un site exceptionnel pour apprécier la nature.<br>Elles permettent aussi une meilleure acceptabilité sociale des fermetures de chemins et d'accès à la rivière pour la baignade.  |                      | X         |           |

| Catégorie d'actions   | Actions   | Porteurs (en gras) et collaborateurs                | Objectifs   | Année de réalisation |           |           |
|---|---|---|---|----------------------|-----------|-----------|
|   |   |   |   | 2023-2024            | 2024-2025 | 2025-2026 |
|   |   |   | La fermeture de 230 mètres de sentier et de deux accès à la rivière améliore la qualité de la bande riveraine sur environ 40 mètres et réduit la fréquentation des baigneurs dans 2 fosses à saumon.<br>Le réseau de sentiers est maintenant d'une longueur de 250 m et une seule fosse à saumon est accessible aux baigneurs avant le début de la montaison du saumon. |                      |           |           |
| 2.1<br>Gestion de site  | Mettre en place un protocole de fermeture du site pour la baignade à partir du début de la montaison du saumon dans la rivière (affichage spécifique pour cette période et présence accrue du gardien du territoire et des agents de sensibilisation) | <b>CNC,</b><br>Gespeg                               | La montaison du saumon est facilitée en réduisant au maximum les perturbations anthropiques pendant cette période.<br>Les usagers sont sensibilisés aux mesures en place et les respectent.   |                      | X         |           |
| <b>Stratégie 4.</b> Créer et entretenir un comité de suivi et d'experts externes  |   |   |   |                      |           |           |
| 7.2<br>Développement d'alliances et de partenariats   | Mettre en place et entretenir un comité de suivi et d'experts externes  | <b>CNC,</b><br>Comité de suivi                      | Les partenaires qui composent le comité de suivi participent activement au projet en collaborant dans certaines actions du cadre de gestion. Une veille scientifique est assurée par le partage des nouvelles connaissances.  | X                    | X         | X         |
| <b>Stratégie 5.</b> Acquérir des connaissances sur le patron de montaison du saumon à la rivière Malbaie (ex. période, nb de saumon, perturbations) |   |   |   |                      |           |           |
| 1.2<br>Protection de ressource et d'habitat   | Acquisition de données sur le patron de montaison du saumon dans la rivière Malbaie (décomptes en apnée par fosse, observations visuelles en continu de la présence de saumon avec un miroir, perturbations qui                                       | <b>AGHAMW,</b><br><b>MELCCFP,</b><br>Gespeg,<br>CNC | Les indicateurs sont mesurés par l'AGHAMW, le MELCCFP, CNC et Gespeg<br>Les indicateurs mesurés aident CNC dans la gestion active de ses propriétés   | X                    | X         | X         |

| Catégorie d'actions   | Actions   | Porteurs (en gras) et collaborateurs | Objectifs   | Année de réalisation |           |           |
|---|---|--------------------------------------|---|----------------------|-----------|-----------|
|   |   |                                      |   | 2023-2024            | 2024-2025 | 2025-2026 |
|   | pourraient entraver la connectivité dans la rivière)  |                                      |   |                      |           |           |
| <b>Stratégie 6.</b> Acquérir des données sur la rivière Malbaie à l'aide du suivi des indicateurs |   |                                      |   |                      |           |           |
| 1.2 Protection de ressource et d'habitat  | Mettre en œuvre les protocoles de suivi des indicateurs (voir Tableau 4)<br>Ex : dégradation de la bande riveraine, température de l'eau, niveau de l'eau, macroinvertébrés, etc. | <b>CNC</b>                           | Les indicateurs sont mesurés par l'AGHAMW, le MELCCFP, CNC et Gespeg<br>Les indicateurs mesurés aident CNC dans la gestion active de ses propriétés | X                    | X         | X         |

## 9- SOMMAIRE DE L'EFFICACITÉ DU SUIVI

Tableau 4 : Sommaire de l'efficacité

| Catégorie MS-E / Cible secondaire suivie | Attribut clé                         | Indicateur                     | Note actuelle [année]     | Intervalle ou note future      | Méthodologie/Étape du suivi (Action)   | Fréquence du suivi [prochain suivi, année] | Objectifs   |
|--|--------------------------------------|--------------------------------|---------------------------|--------------------------------|--|--|---|
| Saumon de l'atlantique                   | Taille de la population en montaison | Nombre d'individu en montaison | 132 (2023)                | Entre 125 et 200               | Décompte des saumons en apnée par le MELCCFP à l'automne   | Annuel                                     | Le nombre d'individus est connu lors de la période de montaison       |
| Saumon de l'atlantique                   | Contexte du milieu                   | Date du début de la montaison  | 24 août 2023 (76 saumons) | Entre 1er août et 30 septembre | Décompte des saumons en apnée par un partenaire pendant la saison estivale et des décomptes avec un miroir | Annuel                                     | La période du début de la montaison du saumon est connue annuellement |

| Catégorie MS-E / Cible secondaire suivie | Attribut clé                           | Indicateur  | Note actuelle [année] | Intervalle ou note future | Méthodologie/Étape du suivi (Action)  | Fréquence du suivi [prochain suivi, année] | Objectifs   |
|--|--|---|-----------------------|---------------------------|---|--|---|
| Rivière Malbaie                          | Condition des berges                   | Longueur de la bande riveraine dégradée par l'utilisation des usagers | 45 mètres (2023)      |                           | Évaluation de la longueur avec un mètre à mesurer et à partir de la carte en ligne.<br><br>Suivi photographique et de superficie dégradée de la bande riveraine à deux endroits fréquentés par les usagers pour se rendre à la rivière. | Annuel                                     | Le maintien de la note actuelle est attendu pour 2024 mais l'objectif est une reprise de la végétation dans les années subséquentes.<br><br>La longueur dégradée est réduite de 20% |
| Rivière Malbaie                          | Condition des berges                   | Accès fermés  | 0 accès (2023)        | 4 accès                   | Décompte des accès fermés<br>Évaluation visuelle des intrusions dans les accès fermés   | En continu pendant la saison estivale      | 4 accès à la rivière Malbaie sont fermés de façon permanente  |
| Rivière Malbaie                          | Qualité de l'eau                       | Température de l'eau  | Inconnu               |                           | Installation de deux thermographes dans la rivière  | En continu pendant la saison estivale      | La température de l'eau ne dépasse pas un seuil de non-viabilité pour le saumon   |
| Rivière Malbaie                          | Qualité de l'eau                       | Espèces de macroinvertébrés indicatrices de bonne santé de la rivière | Inconnu               |                           | Analyse des macroinvertébrés dans la rivière afin de connaître le portrait de la qualité de l'eau   | Aux 2 ou 5 ans                             | La qualité de l'eau est connue pour 2024 et est suivie minimalement aux 5 ans   |
| Rivière Malbaie                          | Conditions hydrologiques de la rivière | Niveau de l'eau en cm suffisant pour permettre la montaison du saumon | Inconnu               |                           | Évaluation à l'aide d'une règle du niveau de l'eau, ou d'un recueil photographique  | En continu                                 | La période du début de la montaison du saumon est connue annuellement et est corrélée avec le niveau de l'eau   |

## 10- PLAN DE MARKETING SOCIAL

---

Objectifs du plan de marketing social :

- Maintenir et améliorer les attributs naturels de la rivière Malbaie;
- Limiter les usages délétères sur la Réserve naturelle;
- Favoriser l'acceptabilité sociale des nouvelles restrictions, ainsi que leur raison scientifique;
- Engager des Alliés dans le projet tant au niveau des partenaires que les utilisateurs du site;
- Favoriser la reconnaissance de la valeur écologique de la rivière Malbaie par la communauté et les partenaires locaux et régionaux.

## 11.1 Clientèles cibles:

Tableau 5: Résumé des clientèles cibles (*Outil interne – ne pas diffuser*)

| Clientèles  | Portrait/expérience  | Échelle de changement (voir annexe 8 pour la description de l'échelle) | Comportements ciblés   | Catégorie intérêt/pouvoir (voir la cartographie de l'intérêt à la figure 3) | Comportement souhaité   | Motivations  | Obstacles   |
|---|--|--|--|---|---|--|---|
| Usagers locaux  | <p>~ 50% des usagers du site</p> <p>Voir le portrait détaillé de cette clientèle dans le rapport sur les changements de comportement à l'annexe 2</p> <p>Peut être représenté par le CCBM et le CDBE</p> | Précontemplation/<br>contemplation                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rassemblement festif en milieu riverain (consommation d'alcool excessif, de musique et de cigarette);</li> <li>- Baignade dans des fosses à saumon en période de montaison;</li> <li>- Piétinement en zone riveraine;</li> <li>- Surfréquentation sur le site;</li> <li>- Présence de déchets;</li> </ul> | <p>Très concerné;<br/>Moyennement influent</p> <p><b>INFORMER</b></p>       | <p>Cette clientèle respecte les restrictions et comprend leur importance pour la conservation du milieu</p> <p>Certaines personnes deviennent des alliés en montrant l'exemple aux autres usagers et en rapportant les usages délétères à l'équipe de CNC</p> | <p>Bénéficiaire d'un site naturel exceptionnel, propre, tranquille, familial, facile d'accès et gratuit</p> <p>Fierté locale du site et recommandations aux amis et famille en visite</p> <p>Craintes que le site devienne comme la Chute émeraude (payant, trop de monde et « pollué »)</p> | <p>Réticence de perdre l'accès à ce territoire et de ne plus pouvoir se baigner</p> <p>Mauvaise connaissance du statut de Réserve naturelle et de rivière à saumon</p> <p>Sentiment d'appartenance « Ils ont toujours utilisé le site »</p> |
| Usagers régionaux (extérieur de la MRC du Rocher-Percé) | <p>~ 50% des usagers du site</p> <p>Voir le portrait détaillé de cette clientèle dans le rapport sur les changements de comportement à l'annexe 2</p>  | Précontemplation/<br>contemplation                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rassemblement festif en milieu riverain (consommation d'alcool excessif, de musique et de cigarette);</li> <li>- Baignade dans des fosses à saumon en période de montaison;</li> <li>- Piétinement en zone riveraine;</li> <li>- Surfréquentation sur le site;</li> <li>- Présence de déchets;</li> </ul> | <p>Très concerné;<br/>peu influent</p> <p><b>INFORMER</b></p>               | <p>Cette clientèle respecte les restrictions et comprend leur importance pour la conservation du milieu</p>   | <p>Bénéficiaire d'un site naturel exceptionnel, propre, tranquille, familial, facile d'accès et gratuit</p>  | <p>Réticence de perdre l'accès à ce territoire et de ne plus pouvoir se baigner</p> <p>Mauvaise connaissance du statut de Réserve naturelle et de rivière à saumon</p>  |
| FQSA  | Expertise en saumon, en gestion des usages et sensibilisation  | Action   | Implication active pour la mise en œuvre du cadre de gestion   | Concerné;<br>Influent   | Soutien à CNC pour la mise en œuvre du cadre de gestion   | Conserver les cibles de biodiversité,  | Outils qui visent les ZEC (territoire   |

|                      |  |                               |   |  |  |  |  |
|----------------------|--|-------------------------------|---|--|--|--|--|
|                      | Large réseau en acquisition de connaissance sur le saumon  |                               | Fournit à CNC de grandes orientations de gestion et d'acquisition de données                  | <b>COLLABORER ÉTROITEMENT</b>  |  | notamment le saumon<br><br>Soutenir un organisme de conservation pour la gestion d'une partie d'une rivière à saumon<br><br>Cadre avec la mission de l'organisme | publique et géré par des gestionnaires)                  |
| AGHAMW               | Expérience en acquisition de connaissance dans les rivières<br>Liens avec les représentants des Premières nations (PNWW et Micmac)   | Maintien                      | Implication active dans l'acquisition de données dans la rivière Malbaie                      | Moyennement concerné;<br>Moyennement influent<br><br><b>COLLABORER ÉTROITEMENT</b> | Soutien à CNC pour l'acquisition de données sur la rivière Malbaie et la montaison du saumon   | Conserver les cibles de biodiversité, notamment le saumon<br><br>Cadre avec la mission de l'organisme  | Manque de ressource                                      |
| Ville de Percé       | Expérience en gestion de site très fréquenté (ex. parc régional de la chute émeraude)<br><br>Site de la rivière Malbaie sur le territoire de la Ville de Percé, mais en terre privée (non municipal) | Préparation/<br>détermination | Implication active pour la mise en œuvre du cadre de gestion                                  | Moyennement concerné;<br>Influent<br><br><b>COLLABORER ÉTROITEMENT</b>             | Soutien à CNC pour la mise en œuvre du cadre de gestion  | Conserver de bonnes relations avec CNC<br><br>Éviter les débordements et la gestion problématique future si rien n'est fait                                      | Manque de ressource<br><br>Le site est sur terrain privé |
| Nation Micmac Gespeg | Site de la rivière Malbaie sur le territoire de la PN  | Action                        | Implication active pour la mise en œuvre du cadre de gestion et pour l'acquisition de données | Moyennement concerné;<br>Influent<br><br><b>COLLABORER ÉTROITEMENT</b>             | Soutien à CNC pour l'acquisition de données sur la rivière Malbaie et la montaison du saumon, ainsi que pour la gestion des usages sur le site<br><br>Présence d'un.e gardien.ne du territoire | Conserver les cibles de biodiversité, notamment le saumon<br><br>Cadre avec les valeurs de la PN   | Manque de ressource<br><br>Autres priorités              |
| CEGS                 | Expérience en acquisition de connaissance et de gestion des usages dans les rivières.<br><br>Rivière Malbaie incluse dans le PDE   | Maintien                      | Implication active pour la mise en œuvre du cadre de gestion et pour l'acquisition de données | Concerné;<br>Moyennement influent<br><br><b>COLLABORER ÉTROITEMENT</b>             | Soutien à CNC pour l'acquisition de données sur la rivière Malbaie et la montaison du saumon, ainsi que  | Conserver de bonnes relations avec CNC<br><br>Cadre avec la mission de l'organisme   | Manque de ressource                                      |

|  |  |                           |   |  |   |  |   |
|--|--|---------------------------|---|--|---|--|---|
|  |  |                           |   |  | pour la gestion du site   |  |   |
| MELCCFP  | Expérience en acquisition de connaissance et de gestion des usages dans les rivières               | Action                    | Implication active pour l'acquisition de données<br><br>Fournit à CNC de grandes orientations de gestion et d'acquisition de données                                | Moyennement concerné;<br>Influent<br><br><b>COLLABORER ÉTROITEMENT</b>       | Soutien à CNC pour l'acquisition de données sur la rivière Malbaie et la montaison du saumon  | Cadre avec ce que fait déjà le MELCCFP (inventaire en apnée automnal)  | Manque de ressource<br><br>La rivière Malbaie n'est pas prioritaire<br><br>Les terrains de CNC sont privés  |
| M. Greiner (ancien propriétaire de la propriété)     | Expérience sur la rivière Malbaie  | Préparation/détermination | Adhère à notre projet   | Très concerné;<br>Influent (dans le milieu du saumon)<br><br><b>INFORMER</b> | Soutien CNC dans sa gestion du site en finançant certaines activités et/ou en parlant en bien des initiatives de CNC dans ses réseaux | Conservation des saumons de la rivière Malbaie   | Perte de confiance en CNC<br><br>N'adhère pas à la vision de conciliation des usages, souhaite empêcher l'accès à la communauté                     |
| Fédération du saumon atlantique (FSA/ASF)            | Conservation et rétablissement des populations des saumons dans l'Atlantique Nord                  | Préparation/détermination | Fournit à CNC de grandes orientations de gestion et d'acquisition de données  | Moyennement concerné;<br>Très influent<br><br><b>SATISFAIRE</b>              | Adhésion et soutien au projet de CNC dans la RN   | Conservé le saumon<br><br><i>À déterminer suite à une rencontre avec la ASF</i>  | <i>À déterminer suite à une rencontre avec la ASF</i>   |
| Équipe interne de CNC (Joel Bonin et équipe élargie) | Expérience en gestion des usages sur nos propriétés<br><br>Relations avec des personnes influentes | Action                    | Fournit de grandes orientations de gestion du site<br><br>Guide l'équipe de l'Est-du-Québec dans la gestion du site   | Très concerné;<br>Très influent<br><br><b>COLLABORER ÉTROITEMENT</b>         | Adhère à la vision du projet et rallie les partenaires pour sa mise en oeuvre   | Conservé le site et ses cibles<br><br>Gestion du site selon les valeurs et orientations de CNC (accessibilité des milieux naturels si c'est possible)<br><br>Garder de bonnes relations avec la communauté | Enjeux de réputation de CNC avec des personnes influentes (donateurs et milieu du saumon)   |
| Propriétaires voisins à la Réserve naturelle         | Propriétaires riverains à une fosse à saumon située à proximité de la RN                           | Précontemplation          | Pêche ne respectant pas les règlements provinciaux (ex. relâchement obligatoire)<br><br>Baignade dans les fosses à saumon<br><br>Circulation en VTT dans la rivière | Peu concerné;<br>Peu influent<br><br><b>VEILLER</b>                          | Adhésion et soutien au projet de CNC dans la RN<br><br>Conservation volontaire ou légale de leur propriété                            | Conservation des saumons dans la rivière<br><br>Avoir une bonne qualité de l'eau<br><br>Bénéfice financier lié à la vente ou le don de leur propriété  | Peu de connaissances sur les outils de conservation volontaire<br><br>Réticence à perdre un territoire et les usages associés (ex. pêche au saumon) |

|   |  |                  |   |  |   |   |   |
|---|--|------------------|---|--|---|---|---|
|   |  |                  |   |  |   | Sentiment d'accomplissement (leg naturel) | À valider lors des rencontres avec les propriétaires : vision négative de CNC quant à sa gestion à la RN ou le contraire, CNC donne un certain accès à la rivière si on ferme il y aurait une vision négative |
| ZECs à proximité (Gaspé, Chandler et Port-Daniel) | Expérience en acquisition de connaissance et de gestion des usages dans les rivières | Précontemplation | Soutien à CNC, au besoin, dans le partage de données, d'expertise et d'expérience | Peu concerné; Peu influent<br><b>VEILLER</b> | Soutien à CNC pour l'acquisition de données sur la rivière Malbaie et la montaison du saumon. | Cadre avec la mission des ZECs            | Manque de ressource<br><br>Connait peu CNC<br><br>Peu concerné  |

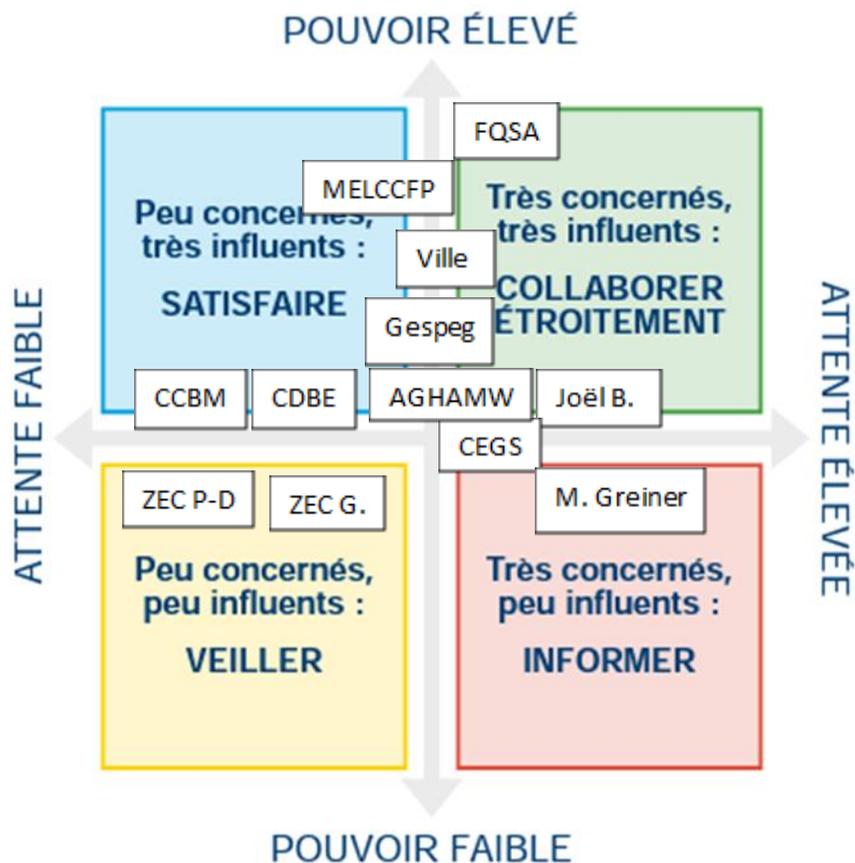


Figure 3 : Cartographie de l'intérêt et du pouvoir de chacune des clientèles cibles face au projet de gestion des usages à la RN de la rivière Malbaie, ainsi que de la protection du saumon dans la rivière.

### 11.3 Plan stratégique de marketing social

Tableau 6 : Stratégies selon la clientèle cible pour le plan de marketing social

| Actions  | Types de stratégies (voir annexe 4 pour la description des sept types de stratégie du marketing social) | Clientèles cibles  | Indicateur de l'adoption du comportement   |
|--|---|--|--|
| Engager des partenaires dans un comité de suivi pour la gestion des usages récréatifs à la RN de la rivière Malbaie                                  | Engagement  | FQSA, MELCCFP, Nation Micmac de Gespeg, CEGS, AGHAMW, Ville de Percé | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de partenaires impliqués dans le comité de suivi (2023 : 6 partenaires)</li> </ul>   |
| Adopter de bons comportements sur le site de la RN de la rivière Malbaie   | Norme sociale et diffusion sociale  | Usagers locaux et régionaux  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'infractions aux règlements</li> <li>▪ Nombre d'observation d'articles prohibés sur le site (cigarettes, boissons alcoolisées) (2023 : 5 observations)</li> <li>▪ Quantité de déchets ramassés sur le site (nombre de sacs de 74 litres remplis)</li> </ul> |
| Acquérir des données scientifiques par les usagers (ex. règle du niveau d'eau, observation de saumon)  | Engagement  | Usagers locaux et régionaux  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'observations prises par des usagers</li> <li>▪ Nombre d'Allié.es recruté.es grâce à cette action</li> </ul>  |
| Informier régulièrement les usagers sur le nombre de saumons dans la rivière et sur les restrictions qui en découlent (ex. fermeture de la baignade) | Communication et aide-mémoire   | Usagers locaux et régionaux  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre d'infractions aux règlements</li> </ul>  |

## 11- PLAN DE COMMUNICATIONS

Le plan de communications est directement lié au plan de marketing social (section 10) et au plan d’affichage et de sécurisation du site (annexe 1). La clientèle cible est décrite dans le tableau 5 et les modèles de panneaux à l’annexe 1.

Tableau 7 : Stratégies de communications

| Actions   | Outil de communication             | Clientèle cible             | Objectifs   | Période d’activité   | Étapes  |
|---|------------------------------------|-----------------------------|---|--|---|
| Installer sur la structure d’accueil un grand panneau avec les usages permis et interdits, ainsi que le statut de la RN | Panneau                            | Usagers locaux et régionaux | Les usagers ont connaissance du statut exceptionnel de la RN et des usages permis et interdits sur le site  | Conception :<br>Février 2024<br>Graphisme :<br>Avril 2024<br>Installation :<br>Juin 2024 | Modèle du panneau : équipe Gaspé<br><br>Validation et soutien :<br>équipe communications<br><br>Graphisme et impression :<br>graphiste  |
| Création d’un comité d’Allié.es au projet   | Communication directe              | Usagers locaux et régionaux | Des personnes de la communauté sont impliquées dans le projet en surveillant le site et en prenant des données scientifiques sur la montaison du saumon   | Présence sur le site : saison estivale 2024  | Poursuite des sondages et des visites des agents de sensibilisation : équipe Gaspé<br><br>Trouver des personnes qui font partie de la communauté et qui sont passionnées par les saumons                |
| Publier un article dans l’infolettre municipale :   | Article dans infolettre municipale | Usagers locaux et régionaux | Transmettre de l’information à la communauté locale concernant la gestion du site de la RN<br><br>- Message positif, merci pour le respect sur le site<br>- Fermeture de l’accès à la rivière à partir de ...<br>- Le site reste accessible par le sentier et pour nous aider à prendre des données sur le saumon<br>- Message qui vient de la communauté/alliés/Gespeg et non de CNC | Si nécessaire :<br>Août/automne 2024<br><br>Pendant la montaison du saumon               | Travailler sur le comité d’allié.es<br><br>Si la participation au comité est faible, nécessité de faire une infolettre<br><br>Travailler le message avec l’équipe des communications<br><br>Publication |

|   |  |  |  |                                |  |
|---|--|--|--|--------------------------------|--|
|   |  |  | - Mettre de l'avant le travail d'inventaire par les alliés.es (septembre)  |                                |  |
| Agent de sensibilisation, gardien du territoire et Alliés.es                            | Communication directe<br><br>Code QR vers site internet de CNC | Usagers locaux et régionaux  | Les messages clés sur la gestion du site sont partagés aux usagers<br><br>Les usagers peuvent s'exprimer à travers le sondage<br><br>CNC recrute des alliés.es au projet | Saisons estivales 2023 et 2024 | Clarifier les messages clés<br><br>Engager du personnel qualifié et consolider le partenariat avec Gespeg pour les gardien.nes du territoire |
| Poursuite des rencontres avec le comité de suivi et autres parties-prenantes influentes | Rencontre Teams ou en personne au besoin                       | Comité de suivi (FQSA, CEGS, Ville de Percé, AGHAMW, MELCCFP, Gespeg)<br><br>M. Greiner<br>Équipe interne CNC<br>Autres ZECs | Les messages clés sur la gestion du site sont partagés aux partenaires<br><br>Tous les partenaires reçoivent les mêmes messages et ils comprennent leur signification    | 2023 et 2024                   | Poursuivre les rencontres bisannuelles avec le comité de suivi   |

## **Messages clés à transmettre aux usagers fréquentant le site et aux partenaires**

### **1- Avant la fermeture des accès à la rivière**

- Propriété privée;
- CNC est un organisme de bienfaisance (charité) à but non lucratif dont la mission est de protéger des habitats naturels comme la rivière Malbaie ainsi que les espèces qu'ils abritent;
- Statut de conservation provincial (réserve naturelle en milieu privé);
- Conservation de la nature Canada (CNC) est propriétaire du terrain en bordure de la rivière, ainsi que la moitié du lit de la rivière (droit acquis et transféré lors de l'acquisition de la propriété. Information à transmettre que si les usagers s'interrogent sur cet élément);
- Le site de la Réserve naturelle est aménagé minimalement pour l'observation de la nature en harmonie avec la conservation du milieu : randonnée, observation de la faune et flore et la détente;
- Plusieurs activités y sont interdites, principalement : feux de camp, camping, coupe d'arbres, chasse, bruit excessif, vandalisme, laisser des déchets, fumer, etc.;
- Nos agents de sensibilisation ne sont pas des sauveteurs. La baignade est au risque des usagers.
- La baignade est tolérée à un seul site et en dehors de la période de montaison du saumon (le terme montaison peut être remplacé par remontée du saumon dans la rivière pour sa reproduction);
- Un décompte des saumons en montaison est réalisé par l'équipe de CNC et des partenaires régulièrement pendant la saison estivale et automnale. N'hésitez pas à nous aider à observer le saumon dans la rivière.
- Cette période est déterminée lorsqu'un coup d'eau est observé dans la rivière pendant le mois de juillet ou le mois d'août. Des saumons peuvent être observés ou non dans la rivière (la méthode sera testée pendant la saison 2024).

### **2- Pendant la fermeture des accès à la rivière**

- L'équipe de CNC et ses partenaires réalisent un décompte du saumon depuis le X (date du début du suivi);
- Les saumons ont maintenant débuté leur montaison pour cette année, car nous avons observé XXX (voir la méthodologie choisie);
- Les accès à la rivière sont maintenant TOUS fermés pour l'année 2024. Nous ne tolérons plus aucune activité dans la rivière parce que votre présence dans l'eau peut perturber la circulation optimale du saumon vers l'amont de la rivière;
- Vous pouvez continuer à fréquenter la propriété en utilisant les sentiers pour profiter de la nature, et ce en respectant les règlements en vigueur. L'année prochaine il sera possible d'avoir à nouveau accès à la rivière si les conditions le permettent, et ce avant le début de la montaison du saumon.

### **3- En dehors de la saison estivale**

- L'équipe de CNC et ses partenaires réalisent un décompte du saumon depuis le X (date du début du suivi);

- Le site de la Réserve naturelle est aménagé minimalement pour l'observation de la nature en harmonie avec la conservation du milieu : randonnée, observation de la faune et flore et la détente;
- Vous pouvez fréquenter la propriété en utilisant les sentiers pour profiter de la nature, et ce en respectant les règlements en vigueur.

#### **4- Tout au long de l'année et lors des rencontres avec les partenaires et experts en saumon**

- En raison du manque d'information sur l'impact des activités récréatives, dont la baignade sur la montaison du saumon en rivière et par principe de précaution, CNC a pris la décision de fermer l'accès à la rivière aux usagers dès le début de la montaison du saumon;
- CNC et ses partenaires poursuivent l'acquisition de données sur le patron de montaison du saumon dans la rivière Malbaie, ainsi que les impacts des usagers sur le milieu riverain et la capacité du milieu à accueillir des usagers;
- CNC s'est entouré d'experts dans le domaine du saumon et de l'harmonisation des usages, ainsi que des partenaires locaux afin de mener à bien son projet.

## 12- PLAN D'INTERVENTION EN CAS DE DÉBORDEMENT

---

### **Procédure d'intervention auprès des usagers :**

- 1- Avertir les usagers qu'il n'est pas permis d'avoir les comportements X, Y et Z;
- 2- Expliquer pourquoi ces comportements ne sont pas compatibles avec la mission de conservation;
- 3- Si les usagers persistent dans leur comportement après avoir reçu l'indication de cesser, vous devez leur demander de quitter les lieux;
- 4- Si un usager refuse de quitter les lieux ET que sa sécurité est compromise (ex. consommation excessive d'alcool dans l'eau, baignade dans une zone non sécuritaire, etc.), éloignez-vous du site et appelez la personne contact de CNC : Camille Bolduc : 1-877-876-5444 poste 6132 ou cellulaire;
- 5- Si la personne ne veut pas quitter les lieux et qu'il pourrait y avoir un danger pour les employé.es de CNC et l'utilisateur, appelez le service de police en décrivant la situation;
- 6- Si un usager est blessé ou en danger appelez directement le 911.

**L'adresse à donner au service d'urgence :** 30 chemin Vauquelin (adresse de la pourvoirie en face de l'entrée selon Google map)

### **Rapport de suivi des interventions :**

Vous devez inscrire dans le tableau de suivi des visites de patrouille les informations demandées après chaque visite de la propriété.

## 13- Annexes

### Annexe 1 : Plan d'affichage et de sécurité sur le site

**Catégorie du site** : Sentier riverain

**Description** : Sentier aménagé avec accès à un plan d'eau qui pourrait inciter à la baignade

**Aménagement suggéré** : Belvédère, clôture, pont

Tableau 8 : Grille d'observation pour caractériser le site provenant du guide d'affichage et sécurité sur les sites riverains : démarche, outils et pratiques inspirantes de l'organisme Loisir et sport Gaspésie Îles-de-la-Madeleine)

| Observation   | Présence /absence | Actions à prendre pour atténuer le risque  | Niveau de priorité et année de réalisation |
|---|-------------------|--|--|
| <b>ENVIRONNEMENT PHYSIQUE</b>   |                   |  |  |
| <b>Accès au site</b>  |                   |  |  |
| Le site est indiqué sur la voie publique.   | Non               | Nous ne désirons pas indiquer le site à partir de la voie publique<br>Aucune action à entreprendre   |  |
| Le stationnement est délimité.  | Non               | Faire un règlement municipal en partenariat par la Ville de Percé pour interdire le stationnement sur le chemin Vauquelin excepté les places permises (max 8 places sur les deux sites) (voir la localisation à l'annexe 3)<br>Installer des panneaux municipaux pour indiquer les places de stationnement | 2024                                       |
| Le stationnement est en bordure de route.   | Oui               | Aucune action à entreprendre   |  |
| Il y a un stationnement pour les véhicules d'urgence.                                 | Non               | Il y a assez de place pour se stationner même si le stationnement est plein.<br>Aucune action à entreprendre   |  |
| L'accès au site se fait par plusieurs entrées non définies.                           | Oui               | Il y a deux accès à la rivière non identifiés<br>Aucune action à entreprendre  |  |
| L'accès au site est adapté aux personnes à mobilité réduite (stationnement, sentier). | Non               | Le site n'est pas particulièrement accessible, mais le sentier pourrait être utilisé par des usagers à mobilité réduite.<br>Il n'est pas prévu de rendre l'accès adapté<br>Aucune action à entreprendre  |  |
| L'accès au site comporte un escalier.   | Oui               | Enlever l'escalier dangereux situé dans un des sentiers secondaires<br>Cet accès à la rivière doit être fermé  | 2024                                       |
| L'accès au site est une descente abrupte non aménagée.                                | Non               | Les accès officiels ne sont pas abrupts<br>Surveiller les accès secondaires et bien indiquer le danger et la fermeture des sentiers informels  | 2023-2024                                  |
| L'accès au site est payant.   | Non               | Aucune action à entreprendre   |  |
| <b>Site</b>   |                   |  |  |

|   |     |   |           |
|---|-----|---|-----------|
| Il y a un panneau d'accueil et d'information visible où toutes les informations sont rassemblées sur une même affiche.                                    | Oui | Un panneau, ainsi qu'une structure d'accueil devra être installée au site principal<br>Les informations doivent être rassemblées sur ce panneau   | 2024      |
| Les risques et les règlements du site sont indiqués clairement.   | Oui | Poursuivre la signalisation sur le site<br>Rectifier l'affichage avec les nouvelles restrictions  | 2023-2024 |
| Le site est bordé par un élément qui n'est pas une plage (ravin, rivière, quai).  | Oui | Les dangers sont affichés<br>Les accès dangereux sont fermés  | 2023-2024 |
| Le site contient des éléments comme de la vitre cassée, des restes de feu de joie, des déchets, la présence de campeur(-euse)s, des traces de vandalisme. | Non | Les déchets sont ramassés par les employé.es de CNC<br><br>Interdire les usagers de fumer et boire des boissons alcoolisées, car ce sont les principaux déchets retrouvés sur le site<br><br>Les interdictions sont affichées sur le site et les agents de sensibilisation interviennent auprès des usagers qui ne les respectent pas             | 2023-2024 |
| Le site est dans un lieu isolé sans réseau cellulaire ou sans accès indiqué.  | Non | Réseau cellulaire parfois faible, mais accessible près du site<br>Aucune action à entreprendre  |           |
| Le site comporte des éléments mal entretenus, dangereux.  | Oui | Retirer l'escalier dangereux dans un sentier secondaire   | 2024      |
| Le site subit de l'érosion ou représente un milieu fragile qui doit être protégé.   | Oui | Certaines portions du milieu riverain sont en érosion lorsque le substrat est meuble ou lorsque la végétation est piétinée par le passage des usagers.<br>Fermer des sections du sentier situées en milieu riverain et en érosion   | 2024      |
| La surface de la plage est rocailleuse.   | Oui | Le substrat est composé de conglomérat à certains endroits et de sable à d'autres<br>Fermer les accès à la rivière qui sont composés de substrat meuble comme du sable  | 2024      |
| L'entretien du site est fréquent (vidage de poubelles, tonte du gazon, ramassage des déchets).  | Oui | Ramasser les déchets lors des visites de la propriété<br>Entretien du sentier lorsque des arbres tombent dans le sentier  | 2024      |
| Le gestionnaire ou le propriétaire connaît l'historique du site (incidents, dangers récurrents).  | Oui | Aucune action à entreprendre  |           |
| Présence d'un pont, d'un quai ou de falaises propices aux sauts à l'eau   | Oui | Présence de parois rocheuses abruptes propices aux sauts dans l'eau<br>Les risques de chute sont affichés clairement sur le site  | 2023-2024 |
| <b>Plan d'eau</b>   |     |   |           |
| Présence de courant, risque de noyade ou de sauvetage.  | Oui | Le débit de la rivière varie beaucoup pendant la saison estivale. Lors des crues, la rivière peut être dangereuse. De plus, les fosses à saumon sont assez profondes.<br>L'activité de baignade n'est pas affichée, seulement accès à la rivière. Il n'y a pas de personne responsable de surveiller la baignade.<br>Aucune action à entreprendre |           |
| Niveau de l'eau changeant selon les marées.   | Non | Aucune action à entreprendre  |           |
| Changement fréquent ou abrupt du niveau de l'eau (goulet, chenal).  | Oui | Le débit de la rivière varie beaucoup pendant la saison estivale. Lors des crues, la rivière peut être dangereuse.  |           |

|   |     |  |           |
|---|-----|--|-----------|
|   |     | Aucune action à entreprendre   |           |
| Présence d'un barrage ou d'un centre d'épuration des eaux en amont. Zone de vagues déferlantes (1 mètre).                   | Non | Aucune action à entreprendre   |           |
| Plage avec danger géographique (falaise, chute, roches glissantes).   | Oui | Présence de parois rocheuses abruptes<br>Les risques de chute sont affichés clairement sur le site   | 2023-2024 |
| L'entrée à l'eau est progressive, en pente douce.   | Oui | L'entrée à l'eau est relativement progressive. Les familles apprécient se baigner à cet endroit, car c'est assez sécuritaire<br>Aucune action à entreprendre   |           |
| Présence de déversement périodique des eaux usées, d'algues toxiques ou d'autres éléments qui altèrent la qualité de l'eau. | Non | Aucune action à entreprendre   |           |
| <b>Activités</b>  |     |  |           |
| <b>Libre, sur la rive</b>   |     |  |           |
| Le site possède des aménagements propices aux activités familiales (tables, bloc sanitaire, jeux).                          | Non | Aucun aménagement pour l'instant<br>Installer une table de pique-nique au site de la corde à tarzan<br>Aménager un sentier pour apprécier le milieu naturel  | 2024      |
| Le site possède des terrains sportifs.  | Non | Aucune action à entreprendre   |           |
| Le site possède un débarcadère ou un quai en libre-service pour petites embarcations autonomes.                             | Non | Des usagers utilisent le site pour mettre à l'eau des petites embarcations comme des planches à pagaie et kayak de rivière.<br>Aucune action à entreprendre  |           |
| Présence de pêcheur(-euse)s sur la rive.  | Non | Non dans la Réserve naturelle, mais des pêcheurs peuvent être présents sur les propriétés privées voisines (relâchement du saumon obligatoire)<br>La pêche est interdite sur la Réserve naturelle<br>Afficher l'interdiction de pêche  | 2023-2024 |
| Des activités considérées comme dangereuses ou téméraires se déroulent sur le site.   | Oui | Présence de parois rocheuses abruptes propices aux sauts dans l'eau et pour sauter avec une corde à tarzan<br>Couper la corde à tarzan au moins une fois par année ou dès que la corde est réinstallée<br>Les risques de chute sont affichés clairement sur le site<br>L'accès à la rivière est fermé pour ces sites | 2023-2024 |
| Camping nomade fréquent et problématique.   | Oui | Présence très occasionnelle de campeurs<br>L'interdiction est affichée sur le site<br>Maintien de la surveillance du site  | 2023      |
| <b>Libre, sur l'eau</b>   |     |  |           |
| Les utilisateur(-trice)s se baignent, nagent.   | Oui | L'accès à la rivière pour la baignade est toléré en dehors de la période de montaison du saumon.<br>Installer un panneau indiquant à quel moment la baignade ne sera plus tolérée sur le site (nombre de saumons dans la rivière) et lorsque la baignade est officiellement fermée                                   | 2024      |
| Il y a achalandage de différents types d'activités (baignade, kayak, kite, motomarine, pêche).                              | Oui | Occasionnellement des usagers fréquentent le site avec des planches à pagaie, des bouées et du kayak de rivière. Il y a peu de conflit entre les usagers. Les activités sur la rivière autres que la baignade seront également interdites lors de la montaison du saumon.<br>Aucune action à entreprendre            |           |

| <b>Clubs, groupes, activités organisées ou commerciales</b>   |     |   |           |
|---|-----|---|-----------|
| Des activités fédérées y sont autorisées (ex. : kayak, kite, nage en eau libre gérée par des clubs locaux).   | Non | Aucune action à entreprendre  |           |
| Un tiers exploite une activité touristique commerciale liée au plan d'eau.  | Non | Aucune action à entreprendre  |           |
| Il est possible de louer une embarcation.   | Non | Aucune action à entreprendre  |           |
| Le site est fréquenté par un camp de jour (occasionnel ou permanent).   | Non | Aucune action à entreprendre  |           |
| <b>ÉQUIPEMENT</b>   |     |   |           |
| <b>Pratique libre</b>   |     |   |           |
| Les équipements personnels à prévoir sont indiqués clairement.  | Non | La baignade est tolérée, mais pas encouragée Aucune action à entreprendre   |           |
| Si le plan d'eau est aménagé pour la baignade ou s'il est fréquenté par un camp de jour pour la baignade, des aides flottantes sont disponibles pour les moins bons nageur(-euse)s. | Non | La baignade est tolérée, mais pas encouragée Aucune action à entreprendre   |           |
| <b>ENCADREMENT</b>  |     |   |           |
| Des règlements d'urbanisme régissent le site, les plages.   | Non | Le site est en milieu privé, c'est donc à CNC de gérer son site. Une aide peut être demandé à la Ville de Percé pour encadrer le stationnement sur le chemin Vauquelin (voir section pour le stationnement)<br>Aucune action à entreprendre |           |
| Les règlements du site et les risques sont clairement indiqués à un endroit passant.  | Oui | Oui les règlements sont affichés, mais les affiches devront être agrandies et installées sur la structure d'accueil   | 2024      |
| Une procédure d'intervention d'urgence est définie.   | Oui | Voir à la section 12 du cadre de gestion<br>Mettre à jour le plan d'intervention au besoin  | 2023      |
| Un formulaire et un registre de rapport d'accident ou d'incident sont disponibles.  | Non | Un formulaire de rapport d'accident et d'incident est disponible à l'interne à CNC<br>Aucune action à entreprendre  |           |
| Le personnel qui travaille sur le site possède une formation de secourisme.   | Oui | L'équipe de CNC est formée en secourisme en milieu de travail, mais pas dans un contexte de baignade. Les usagers utilisent la propriété de façon autonome à leur risque et péril<br>Aucune action à entreprendre                           |           |
| Les équipes d'intervention d'urgence connaissent les activités pratiquées sur les lieux.  | Non | Pas de nécessité<br>Aucune action à entreprendre  |           |
| Les équipes d'intervention d'urgence ont déjà pratiqué ou pratiquent de façon régulière les procédures d'urgence et d'évacuation sur le site.                                       | Non | Pas de nécessité<br>Aucune action à entreprendre  |           |
| L'emplacement nécessite l'utilisation d'un équipement de sauvetage (zodiac, planche, bouée).  | Non | Pas de nécessité<br>Aucune action à entreprendre  |           |
| <b>HABITUDES ET COMPORTEMENTS</b>   |     |   |           |
| La baignade sans surveillance est courante.   | Oui | La baignade se fait toujours sans surveillance<br>La baignade est tolérée, mais pas encouragée  | 2023-2024 |

|  |     |  |           |
|--|-----|--|-----------|
|  |     | Installer de l'affichage spécifique et avoir une présence physique sur le site   |           |
| Des comportements à risques sont observés (plongeon, corde de Tarzan).   | Oui | Présence de parois rocheuses abruptes propices aux sauts dans l'eau et pour sauter avec une corde à Tarzan<br>Couper la corde à Tarzan au moins une fois par année ou dès que la corde est réinstallée<br>Les risques de chute sont affichés clairement sur le site<br>L'accès à la rivière est fermé pour ces sites | 2023-2024 |
| Les règlements sont respectés.   | Oui | Généralement, surtout lorsqu'il y a une présence physique sur le site<br>Présence fréquente d'une personne sur place afin de faire respecter les règlements  | 2023-2024 |
| Certaines personnes consomment drogue ou alcool.   | Oui | La consommation d'alcool est interdite sur le site, généralement cette restriction est bien acceptée<br>Installer des affiches pour cette restriction<br>Présence fréquente d'une personne sur place afin de faire respecter les règlements  | 2023-2024 |
| Les équipements ou les infrastructures sont utilisés adéquatement.   | Oui | Le site comporte peu d'infrastructure, mais elles sont généralement bien utilisées (ex. les sentiers)<br>Si des nouvelles infrastructures doivent être installées, elles devront être bien conçues et leur utilisation surveillée  | 2024      |
| Présence de conflits entre les utilisateur(trice)s des différentes activités permises.   | Non | Aucune action à entreprendre   |           |
| <b>COMMUNICATION ET PROMOTION</b>  |     |  |           |
| Le site est répertorié sur le site Web de la municipalité ou celui de l'association touristique.                               | Non | Nous ne désirons pas faire la promotion du site<br>Aucune action à entreprendre  |           |
| Les informations, les règlements et les risques liés au plan d'eau sont annoncés sur le site Web municipal ou touristique.     | Non | Nous ne désirons pas faire la promotion du site<br>Aucune action à entreprendre  |           |
| Des publications papier (dépliants, affiches) présentent le site et les règlements.  | Oui | Une structure d'accueil et des affiches devront être installées pour présenter le site, son statut de conservation et les règlements en vigueur  | 2024      |
| Le site fait l'objet d'une image publicitaire qui présente des personnes qui se baignent sans surveillance.                    | Non | Nous ne désirons pas faire la promotion du site<br>Aucune action à entreprendre  |           |
| Le site est répertorié sur Google ou sur une plateforme de voyage et vous lisez les avis.                                      | Non | Nous ne désirons pas faire la promotion du site. Pour l'instant le site ne se trouve pas sur Google.<br>Surveiller que le site ne soit pas sur Google ou sur d'autre plateforme.<br>Aucune action à entreprendre   |           |
| Il y a un moyen de communication défini entre les utilisateur(-trice)s et le gestionnaire du site pour signaler une situation. | Non | Ajouter l'information pour contacter CNC sur le panneau d'accueil  | 2024      |

En résumé, les principaux dangers que l'on retrouve sur le site sont :

- Bords de rivière non sécurisés – Risque de chute
- Eau profonde et peu profonde - Risque de noyade, risque de blessure
- Arbres dangereux – Risque d'accident
- Falaises dangereuses – Risque de chute

L'affichage sur le site devra comprendre les restrictions suivantes (en gras, ce sont les nouvelles restrictions qui sont spécifiques à la rivière Malbaie):

- Pas de VTT
- Chien en laisse
- Pas de camping et de feu
- Ramasser les déchets
- Pêche interdite
- **Interdiction de fumer/vapoter**
- **Interdiction de consommer des boissons alcoolisées**
- **Interdiction de musique et bruits excessifs**
- **Fermeture de l'accès à la rivière en tout temps pour certains sites**
- **Fermeture de l'accès à la rivière (baignade interdite) lors du début de la montaison du saumon**

Tableau 9 : Résumé des modèles de panneau pour la RN

| Type de panneau                                   | Localisation  | Matériaux           | Objectif  | Année d'installation  |
|---|---|---------------------|---|---|
| Bords de rivière non sécurisé                     | Aux sites non sécurisés   | Chloroplaste        | Restreindre certains usages et indiquer les dangers   | 2022 et 2023  |
| Accès à la rivière fermé                          | Aux sites d'accès à la rivière fermés   | Chloroplaste        | Indiquer les sites d'accès à la rivière fermés  | 2023  |
| Nouvelles restrictions                            | Sur la structure d'accueil  | Alupanel            | Informers les usagers sur les nouvelles restrictions  | 2023  |
| Liste des dangers                                 | Au site de la « corde à Tarzan » et à la falaise anciennement utilisée comme plateforme de saut | Alupanel            | Restreindre certains usages et indiquer les dangers   | 2023  |
| Le nombre de saumons observé en montaison à la RN | Sur la structure d'accueil  | Alupanel            | Acceptabilité de l'interdiction de baignade après le début de la montaison du saumon<br>Preuve scientifique de l'interdiction | À venir en 2024   |
| Interdiction d'aller dans la rivière              | Sur la structure d'accueil  | Alupanel            | Permettre une montaison sans obstacle du saumon   | À venir en 2024 (en vigueur au début de la montaison du saumon) |
| Stationnement interdit                            | Sur le chemin Vauquelin   | Panneau de la Ville | Restreindre le nombre d'usagers sur le site en même temps   | À venir en 2024 si un règlement municipal est en vigueur        |
| Stationnement permis                              | Sur le chemin Vauquelin   | Panneau de la Ville | Restreindre le nombre d'usagers sur le site en même temps   | À venir en 2024 si un règlement municipal est en vigueur        |

## Modèles de panneaux

- SITE PRIVÉ NON AMÉNAGÉ ET NON SURVEILLÉ**  
ATTENTION AUX RISQUES SUIVANTS:

**NOT DESIGNED AND UNSUPERVISED PRIVATE AREA**  
ATTENTION TO THE FOLLOWING RISKS:



FALAISES DANGEREUSES  
DANGEROUS CLIFFS



NOYADE  
DROWNING



ARBRES DANGEREUX  
HAZARDOUS TREES

Pour obtenir plus d'informations sur ce site privé protégé ou émettre vos commentaires, contactez-nous au: [eloise.boivin@conservationdelanature.ca](mailto:eloise.boivin@conservationdelanature.ca).  
For more information about this protected private site or to submit your comments, contact us at: [eloise.boivin@natureconservancy.ca](mailto:eloise.boivin@natureconservancy.ca).

CONSERVATION DE LA NATURE CANADA  NATURE CONSERVANCY CANADA
- ATTENTION :**  
BORDS DE RIVIÈRE NON SÉCURISÉS



**CAUTION :**  
UNPROTECTED RIVER BANKS

POUR VOTRE SÉCURITÉ, VEUILLEZ DEMEURER DANS LE SENTIER ET GARDER VOS ENFANTS À VUE

FOR YOUR SAFETY, PLEASE REMAIN ON THE TRAIL AND ALWAYS SUPERVISE YOUR CHILDREN

CONSERVATION DE LA NATURE CANADA  NATURE CONSERVANCY CANADA
- ACCÈS À LA RIVIÈRE FERMÉ**



**RIVER ACCESS CLOSED**

POUR VOTRE SÉCURITÉ ET POUR LA PROTECTION DE NOS MILIEUX NATURELS ET DE LA FAUNE, VEUILLEZ RESPECTER LES INTERDICTIONS EN VIGUEUR

FOR YOUR SAFETY AND FOR THE PROTECTION OF OUR NATURAL ENVIRONMENTS AND WILDLIFE, PLEASE RESPECT THE EXISTING PROHIBITIONS

Pour obtenir plus d'informations sur ce site privé protégé ou émettre vos commentaires, contactez-nous au: [eloise.boivin@conservationdelanature.ca](mailto:eloise.boivin@conservationdelanature.ca).  
For more information about this protected private site or to submit your comments, contact us at: [eloise.boivin@natureconservancy.ca](mailto:eloise.boivin@natureconservancy.ca).

CONSERVATION DE LA NATURE CANADA  NATURE CONSERVANCY CANADA 
- VOUS VOUS TROUVEZ SUR UN SITE PRIVÉ VOUÉ À LA CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS ET DE LA FAUNE



YOU ARE ON A PRIVATE SITE DEDICATED TO THE CONSERVATION OF NATURAL HABITATS AND WILDLIFE

AFIN DE MAINTENIR LA QUIÉTUDE DES LIEUX, VEUILLEZ RESPECTER CES INTERDICTIONS SUR LE SITE:

**CONSOMMER DE L'ALCOOL**  
**FUMER ET VAPOTER**  
**FAIRE DU BRUIT EXCESSIF**



TO MAINTAIN THE PEACE AND QUIET OF THE SITE, PLEASE FOLLOW THESE RESTRICTIONS:

**DRINKING ALCOHOL**  
**SMOKING AND VAPING**  
**MAKING EXCESSIVE NOISE**

CONSERVATION DE LA NATURE CANADA  NATURE CONSERVANCY CANADA 

## Annexe 2. Rapport sur les changements de comportement à la rivière Malbaie en 2022 et 2023.

### **Données éco-compteur :**

Un ratio a été fait avec les données observées par le compteur piéton par rapport au nombre de personnes observées sur le site de baignade de la rivière Malbaie par les employés pour une même période. La moyenne de ces ratios est de 2,75. À partir de ce ratio et des données du compteur piéton, on peut calculer qu'environ 923 personnes ont visité le site du 19 juillet au 20 octobre 2023. Le 4 août, un ratio de 12,5 est obtenu. En retirant cette donnée potentiellement aberrante, un ratio de 1,87 et un nombre de 1261 visiteurs sont obtenus. Ces données peuvent potentiellement être surestimées, puisqu'une même personne peut avoir fait des allers-retours à son véhicule, par exemple. Du 23 juin au 18 juillet, 35 personnes ont été observées par les employés sur le site de baignade durant les 16 heures de présence. Les usagers se retrouvaient au site de baignade majoritairement entre 8h et 20h, avec un pic à 14h. La journée la plus achalandée est le vendredi, alors que la moins achalandée est le lundi.

### **Affichage :**

Durant l'été 2023, 11 panneaux ont été installés sur les différents sites de la rivière Malbaie. Ces panneaux indiquent les divers règlements et restrictions (Annexe 2). L'affichage a été installé à certains endroits clés. Les panneaux d'accès fermé ainsi que ceux de bords de rivière non sécurisés ont été affichés à tous les sites, autre que le site de baignade. Un panneau indiquant les nouvelles restrictions a été installé à l'entrée du site, près du stationnement et du compteur piéton, alors qu'un autre a été installé au site de baignade. 2 panneaux indiquant les différents dangers ont été installés au site de la « corde à Tarzan » et au site de la falaise utilisée auparavant comme plateforme de saut.

### **Changements de comportement des usagers :**

Les nouvelles restrictions ont été affichées et expliquées aux usagers du site. Pour la majorité de ceux-ci, ces règlements ne les affectaient pas ou ne les dérangent pas. Certaines personnes ont été observées avec des articles prohibés, 4 groupes de personnes ont été observés avec des boissons alcoolisées et un avec des cigarettes. Aucun bruit excessif, soit de la musique ou des cris de grands groupes, n'ont été entendus. Les usagers comprennent que les employés de CNC ne sont pas des surveillants du site et que la baignade est à leurs propres risques. Certains groupes de personnes se baignaient aux autres sites. Ils ont été avertis qu'un seul site de baignade était toléré.

Durant l'été, 8 sondages ont été remplis par les usagers du site de baignade. 4 personnes étaient en groupe de 2 ou 3 membres, alors qu'une personne était seule et que 3 groupes étaient composés de 4 à 6 membres. La moitié des gens provenaient de la municipalité du Rocher-Percé, alors que les autres provenaient de la Gaspésie. 7 personnes ont eu connaissance du site par leurs amis et/ou leur famille. 2 personnes connaissent le site depuis toujours (un groupe était compris de personnes connaissances ayant connu le site depuis toujours et d'autres l'ayant connu par leurs amis/famille). La majorité des personnes, 5, visite le site moins de 5 fois, alors que les 3 autres groupes visitent le site qu'une seule fois, de 5 à 10 fois et plus de 10 fois respectivement. 7 groupes pratiquent la baignade, alors que 6 vont pour se détendre (des groupes pratiquent les deux activités). Les caractéristiques appréciées du site sont diverses. Les plus populaires sont la baignade, la quiétude et la gratuité. Les 8 groupes ont été en faveur des nouvelles restrictions.

En 2022, la taille des groupes d’usagers était plus importante et les visiteurs provenaient plus de l’extérieur de la Gaspésie. Quelques personnes visitaient le site pour la première fois, comparée à aucune en 2023. Les usagers ont tendances à visiter le site qu’une seule fois ou plus de 10 fois en 2022 qu’en 2023. La baignade est l’activité la plus populaire durant les deux années, suivi par la détente, puis les « party » et la randonnée en 2022. La quiétude, la beauté du site et la nature sont moins appréciées ou priorisées en 2022 (Figures 4 à 9). En 2022, plus d’usagers apprécieraient de l’aménagement (stationnements, tables, poubelles). Ils apprécient plus la surveillance et la présence d’employés sur le site en 2023 qu’en 2022. Cependant, les visiteurs sont en accords quant à la protection du site durant les années 2022 et 2023.

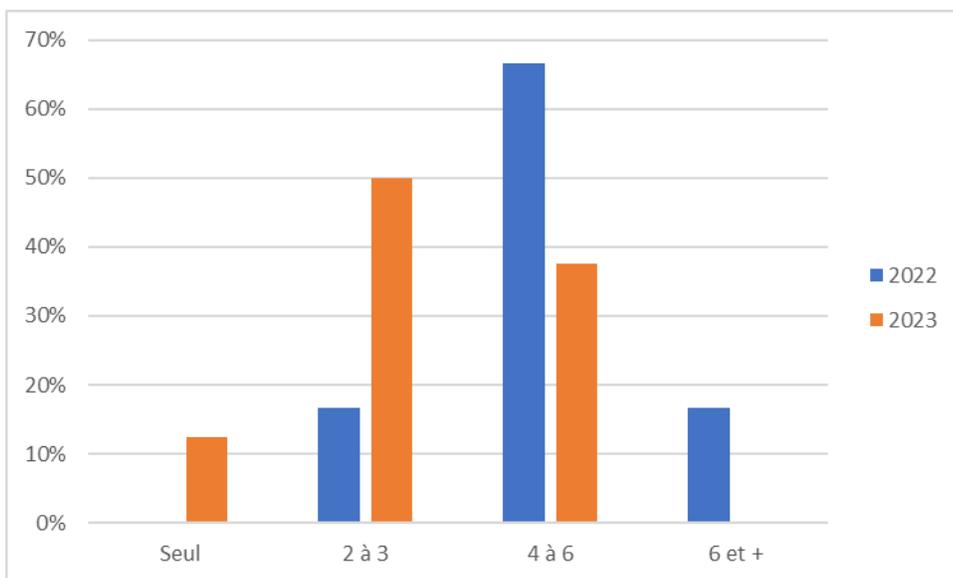


Figure 4. Répartition des tailles des groupes au site de la rivière Malbaie en 2022 et 2023

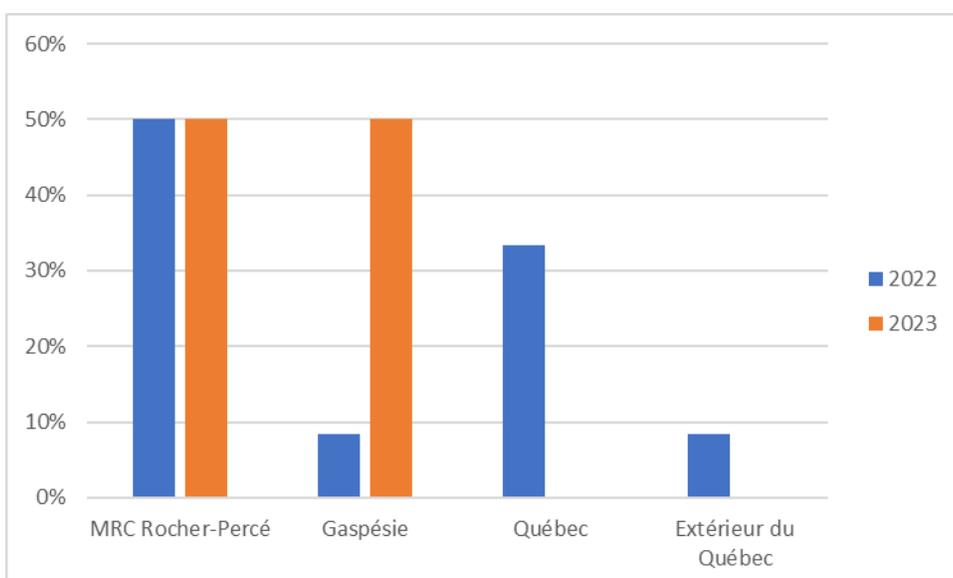


Figure 5. Provenance des usagers de la rivière Malbaie en 2022 et 2023

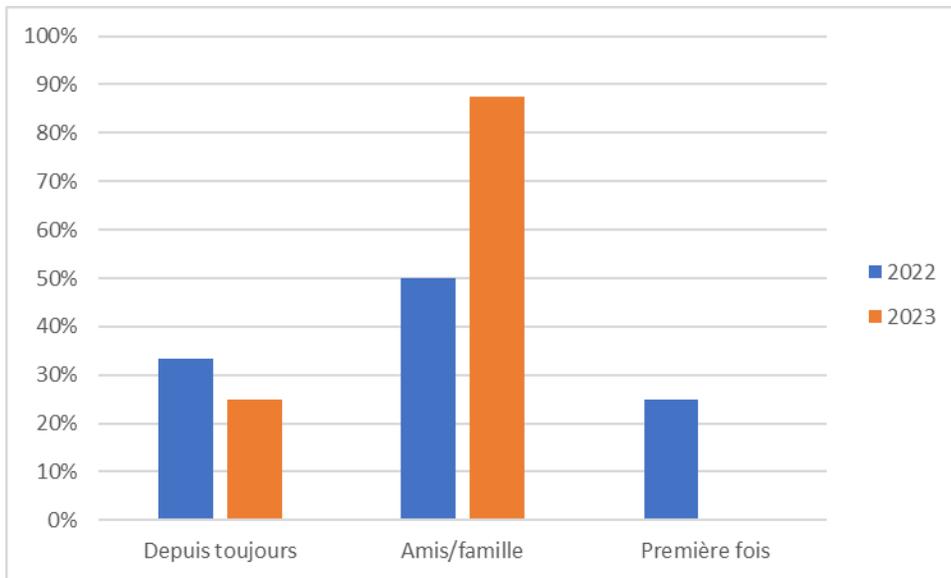


Figure 6. Connaissance du site des usagers de la rivière Malbaie en 2022 et 2023

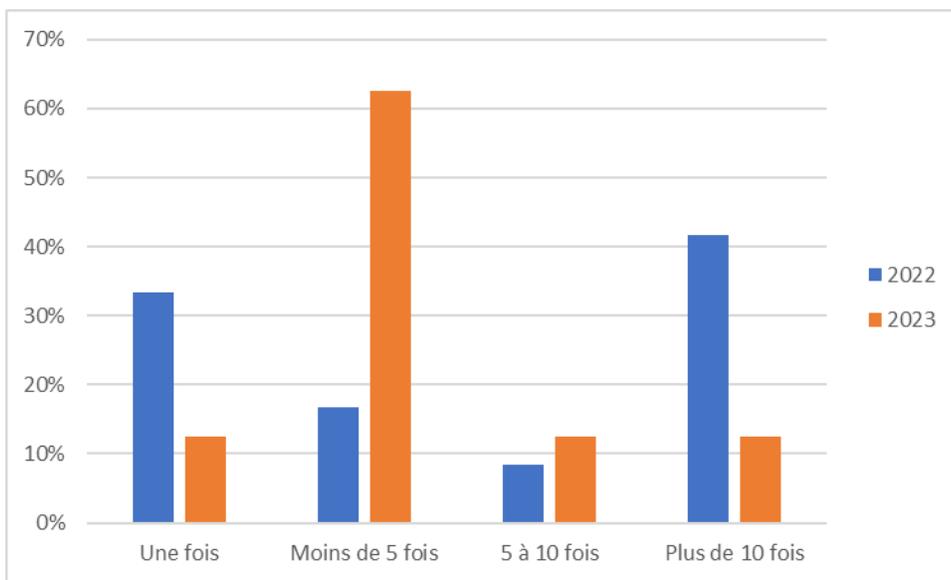


Figure 7. Fréquentation des usagers de la rivière Malbaie en 2022 et 2023

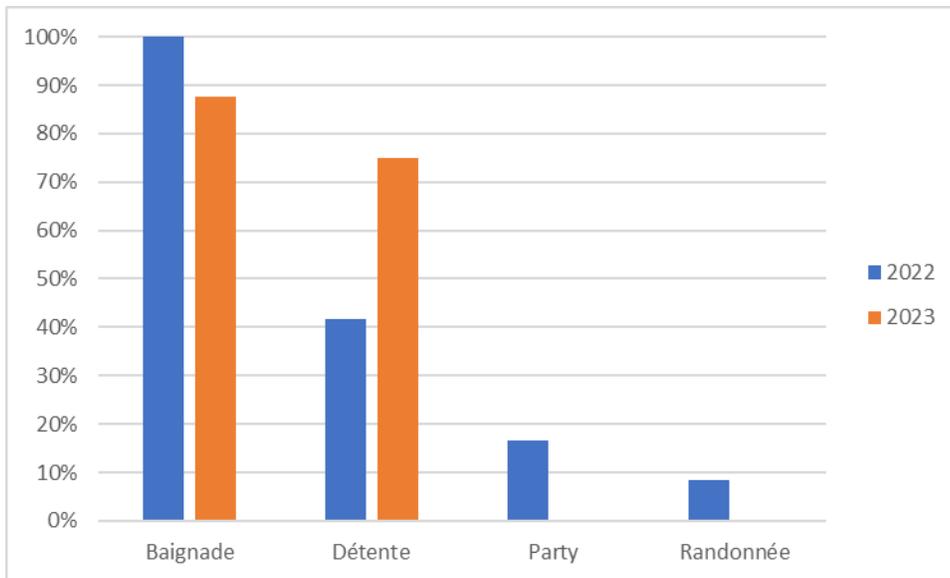


Figure 8. Activités pratiquées par les usagers de la rivière Malbaie en 2022 et 2023

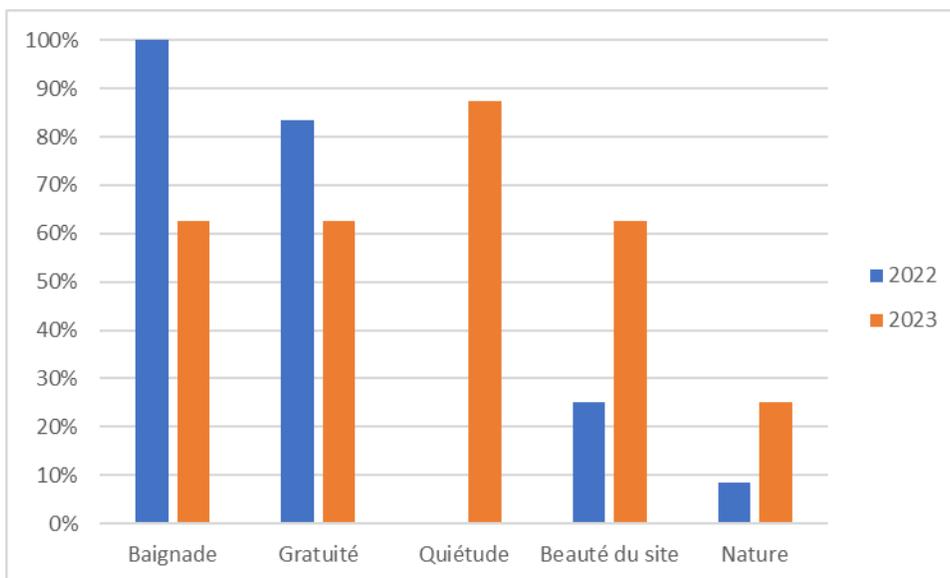
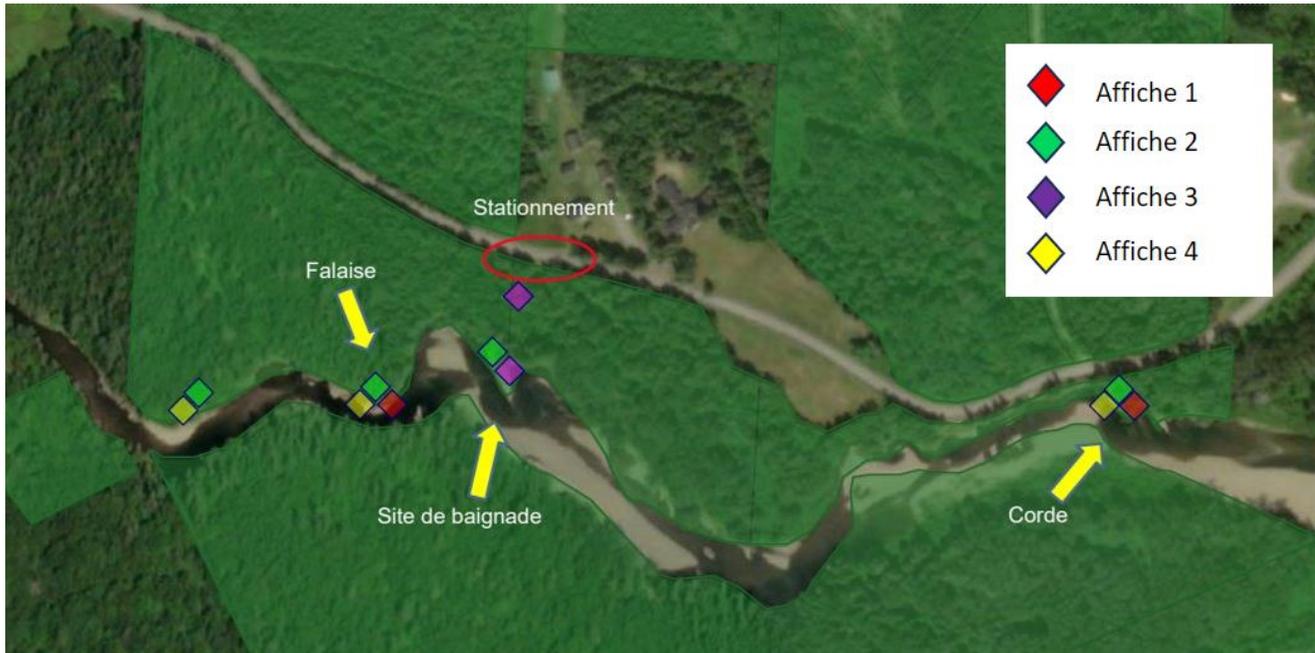
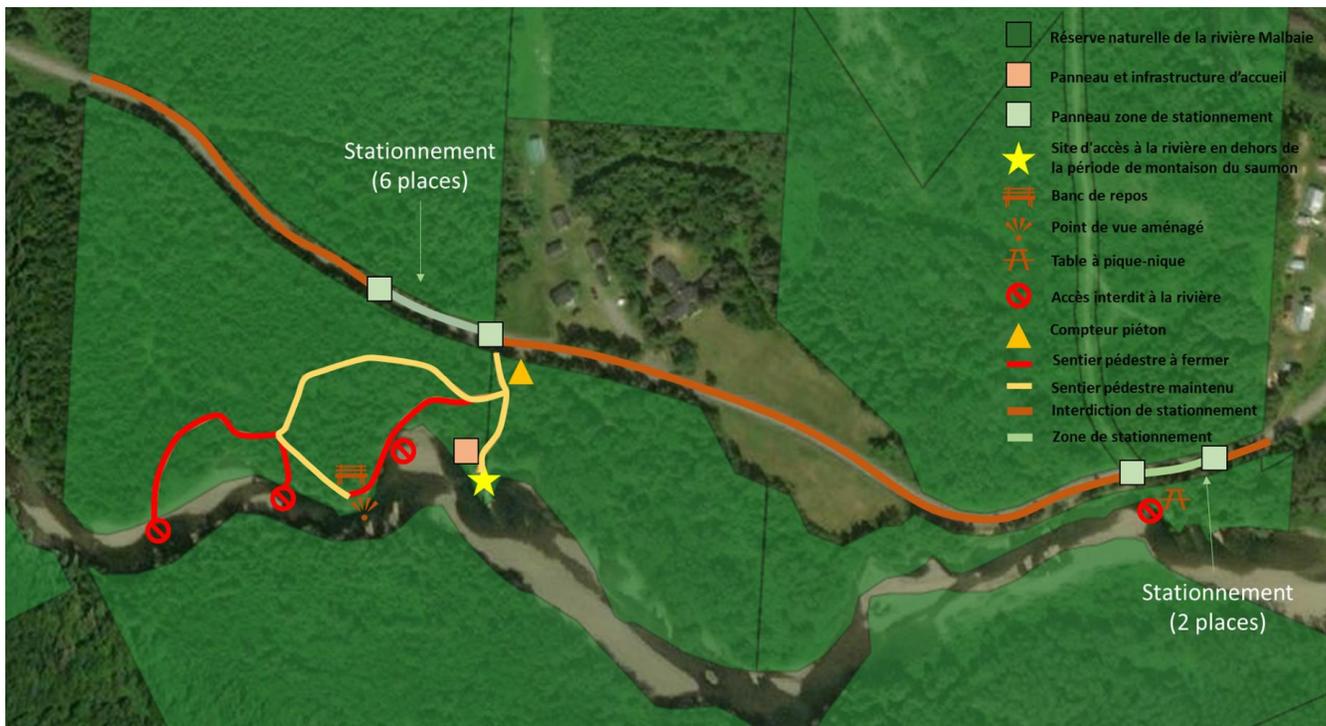


Figure 9. Appréciation du site de la rivière Malbaie par les usagers en 2022 et 2023

### Annexe 3. Localisation des panneaux



Localisation des panneaux de signalisation à l'été 2023



Localisation des infrastructures pour l'été 2024

## Annexe 4. Grands thèmes en marketing social

Afin de minimiser les obstacles et d'augmenter la motivation des clientèles cibles à adopter des comportements favorables, le marketing social fait appel à sept types de stratégies à utiliser en combinaison selon la situation :

1. **L'engagement** : les gens qui s'engagent à poser un geste ont plus de chance de poser effectivement ce geste. Un engagement pris en public et par écrit est plus efficace.
2. **La norme sociale** : plus il y a de gens qui adoptent un comportement et qui sont visibles, plus ce comportement devient la norme et se répand dans la société.
3. **La diffusion sociale** : une personne a plus de chance d'adopter un comportement si elle voit un pair ou un proche adopter ce comportement.
4. **L'aide-mémoire** : est utile pour rappeler aux personnes qui ont déjà l'intention d'adopter le comportement de passer à l'action. L'aide-mémoire doit être proche en temps et en lieu de l'endroit où doit être adopté le comportement. Il doit être facile à comprendre du premier coup.
5. **La communication** : les messages doivent être positifs, engageants, clairs, exempts de jargon et d'information superflue. Les produits doivent montrer des images des clientèles cibles qui adoptent les comportements favorables à l'espèce.
6. **La mesure incitative** : lorsque la motivation fait défaut pour adopter un comportement, on peut avoir recours à des mesures incitatives pour démarrer l'adoption d'un comportement.
7. **La facilité** : il s'agit de rendre le comportement facile et pratique pour les clientèles cibles.

## Échelle de changement de comportement en marketing social

**Précontemplation** : cette clientèle cible est caractérisée par l'absence ou le peu de conscience du problème ou du besoin de changement d'habitude, la résistance à reconnaître le besoin de changer et n'ayant pas l'intention de changer dans un avenir prévisible

**Contemplation** : À ce stade commence à se manifester l'ambivalence. La personne ou le groupe envisage un changement de comportement, mais hésite à renoncer aux bénéfices de la situation actuelle connue. On parle alors de balance décisionnelle, qui amène à comparer les pour et les contre d'un changement avec ceux de son comportement actuel. La personne ou le groupe passe ensuite dans une période où il est décidé à faire des changements. Cette phase est très variable, changeante et difficile à déterminer ; c'est la phase de « décision ».

**Préparation/détermination** : À ce stade, la personne ou le groupe se sent prêt à démarrer la phase d'actions dans un futur proche; il détermine des décisions, développe des stratégies et commence à les mettre en pratique dans le temps.

**Action** : cette clientèle cible a pris la décision de modifier son comportement et passe à l'action de manière effective. Les difficultés sont importantes. Le soutien et l'encouragement sont nécessaires.

**Maintien** : La personne ou le groupe de cette clientèle cible a effectué un changement et démontre une stabilisation du comportement. À cette phase de consolidation, il convient de rester prudent, car les tentations sont nombreuses de retourner au comportement problématique.